

Présents : Jean-Christophe FARJON - Agnès MERLE - Ghislaine DUVIGNAU - Hervé MICHEL - Hélène CHARBONNIER - Amélie CHARRETIER - Odile COQUILLART - Suzanne DUBOEUF - David LAVAL - Huguette NALIN - Frédéric RAMBOUR - Corinne ROCHAND - Murielle ROMAGNY - Jean-Claude VALLET

Excusé : Yves GIBERT

3 spectateurs assistent à la réunion

Validation du compte rendu du conseil municipal du 10 juin 2020 Il est approuvé à l'unanimité.

Commission des impôts

Pour constituer la commission communale des impôts, le service des impôts demande 24 noms de propriétaires puis il choisira 6 titulaires et 6 suppléants. Ils participeront à une réunion annuelle pendant 6 ans. Les 24 noms sont validés à l'unanimité.

Jury d'assises

La Mairie de Feurs a tiré au sort les Communes de son Canton devant désigner les jurés d'assises. Virigneux a de nouveau été choisi et le Conseil Municipal doit tirer au sort 3 électeurs, pour constituer la liste préparatoire des jurés d'assises pour 2021. Amélie CHARRETIER, la plus jeune conseillère municipale, a procédé au tirage au sort. Ont été désignées Fabienne MASSARDIER, Carole SALOMON et Nora BENBALA ayant respectivement les n° 462, 399 et 313 de la liste électorale. Ces 3 personnes remplissent bien les conditions d'âge (entre 23 et 70 ans).

Répartition des subventions aux associations

Au budget 10.000 € ont été prévus pour les subventions aux associations. Il est voté : 1500 € au Sou des Ecoles, 700 € à l'Espérance de Virigneux, 348 € au Cinéma des Monts du Lyonnais, 250 € à l'USEP. Pour la première année, la Société de Chasse recevra 150 € en contrepartie du tir de pigeons.

Pour l'Association Entente Plaine Montagne, en cours de fusion, il n'a pas été attribué de subvention pour l'instant. A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve ces subventions aux associations.

Lotissement « Le Verger »

Une réunion le 24 juin avec le géomètre permettait de savoir si le terrain est raccordable aux réseaux d'eau et d'électricité, situés à proximité.

Puis la rencontre du 26 juin, avec un architecte conseil et le service urbanisme de la CCMDL, donne une vision différente du géomètre. Il est proposé d'écrire un cahier des charges en tenant compte de l'existant de façon à bien intégrer le projet de lotissement dans le village.

Commissions communautaires

Les élus, en fonction de leur choix, représenteront la commune dans les 14 commissions proposées par la CCMDL pour la durée du mandat.

Agriculture / forêt : agriculture Jean-Christophe FARJON et forêt David LAVAL

Assainissement – rivières : Frédéric RAMBOUR

Bâtiments patrimoine : David LAVAL

Culture : Yves GIBERT

Economie : aucun

Finances / commande publique : Jean-Christophe FARJON

Gestion des déchets : Hervé MICHEL

Petite enfance / enfance / jeunesse : Amélie CHARRETIER

Ressources humaines : aucun

Solidarité : Murielle ROMAGNY

Tourisme et loisirs : Huguette NALIN et suppléant Frédéric RAMBOUR

Transition écologique et énergétique : Suzanne DUBOEUF

Urbanisme / habitat / transport : Jean-Christophe FARJON

Voirie : Jean-Claude VALLET

M. le Maire informe que la CCMDL, regroupant 32 Communes, propose que certaines de ses commissions ne soient pas composées de 32 membres, donc 1 délégué par commune. Par souci d'équité, M. le Maire réclamera au prochain conseil communautaire, l'égalité entre petites et grosses communes, de façon à ce que toutes les

communes soient représentées dans chacune de ces 14 commissions communautaires. Pourquoi les décisions seraient prises uniquement par certains, sans concertation entre tous ?

Règlement intérieur de la cantine

Le tarif des repas est maintenu : 4,10 € et 5,20€ pour les repas non réservés d'avance.

Les inscriptions se font par Internet sur www.monespacefamille.fr. A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le règlement intérieur qui sera transmis aux parents pour être signé et retourné en mairie avant le 28 aout 2020.

Présentation réflexion auberge

La Mairie est propriétaire de l'auberge depuis le 25 juin 2020. Hervé MICHEL retrace l'historique des projets de l'Auberge : une maison d'assistantes maternelles puis une maison de Séniors. La Mairie avait envisagé l'acquisition de ce commerce et des bâtiments attenants pour l'aménager en trouvant une solution viable.

Une convention a été signée en décembre 2017 avec EPORA (établissement public foncier de l'ouest Rhône Alpes), valable 4 ans. EPORA a réalisé une étude de faisabilité et en finance la moitié. Puis il a proposé des scénarii. De nouvelles solutions sont à rechercher avec des financements.

Les propriétaires M. Albert BRUEL avec ses enfants et la commerçante Josiane FRANCOIS ont été informés régulièrement de l'évolution des projets.

QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur le Maire	<ul style="list-style-type: none">* fait part du 1^{er} conseil communautaire du 15/7 avec l'installation du Président Régis CHAMBE (unique candidat) et des 13 vice-présidents.* annonce le départ de 2 maîtresses à l'école et les remplaçants ne sont pas encore connus. Il indique qu'un mail a été adressé aux parents expliquant les choix faits en mai et juin, pour gérer la crise sanitaire du Covid.* signale que 2 tableaux blancs interactifs ont été installés dans les classes de primaire et un en mairie dans la salle du conseil.* dit que la Commune a acheté une composition pour le décès de Mr SELMI, bénévole à la bibliothèque.* fait savoir que la fête d'été est annulée. Les jeunes, organisateurs de cette fête, ont fait le choix sage.* donne les dates des prochaines réunions de conseil municipal : les mercredis 16 septembre, 14 octobre, 4 novembre et 9 décembre 2020.
Agnès MERLE	<ul style="list-style-type: none">* fait savoir que la bibliothèque adhère au réseau de la CCMDL dénommé COM'MONLY : les livres de la médiathèque de Chaponost arriveront début septembre. Les lecteurs auront un plus large choix car ils auront accès à tous les documents des bibliothèques du réseau, en les réservant par internet. Un système de navette tous les 15 jours déposera les commandes à la bibliothèque de Virigneux.
Ghislaine DUVIGNAU	<ul style="list-style-type: none">* donne le compte rendu de la réunion de l'association des maires ruraux de France (AMRF 42) : 239 communes adhérentes à cette association départementale et un habitant sur trois vit en milieu rural. La création du site internet et sa maintenance sont assurées par AMRF.* indique que la Région accorde des subventions de 50% aux Communes sur des travaux de 3000 à 200000 €.* signale que la commune est inscrite au concours du fleurissement.
Hervé MICHEL	<ul style="list-style-type: none">* indique que l'enveloppe 2020 disponible pour les travaux de voirie communautaire s'élève à 28.449€. L'impasse du Paradis à Estaing avait été retenue mais le devis est supérieur. Alors il est préférable d'attendre un an, pour cumuler 2 enveloppes annuelles, pour refaire la totalité de cette voie.* a présenté les travaux de voirie communale à entretenir en 2020 : Chemin de Chassenat, Chemin du Lavoir à l'Hopital, Chemin de la Serre, Chemin de la Chenevarie, Chemin de la Verchère. Le marché sera lancé sur la plateforme et l'ouverture des plis se fera début septembre.
Suzanne DUBOEUF	<ul style="list-style-type: none">* informe qu'un fils de téléphone au lieu-dit l'Hopital est arraché et les riverains n'ont plus de téléphone. Elle interroge sur la hauteur à respecter pour faciliter le passage du matériel agricole. Le même incident existe à Estaing. Jean-Christophe FARJON et Hervé MICHEL étaient invités en mairie de Maringes avec les responsables du réseau THD.
Frédéric RAMBOUR	<ul style="list-style-type: none">* demande si un badge est prévu pour les réunions de Communauté de Communes avec le nom du délégué et sa Commune permettant de présenter chaque élu.

Prochain Conseil Municipal : Mercredi 16 septembre 2020 à 20H30



Jean-Christophe FARJON, Maire.